

Fribourg, le 15 avril 2019

SESSION D'AVRIL DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Fait marquant de cette session d'avril, l'élection de Blaise Fasel à la présidence du Conseil général est l'aboutissement d'un engagement sans faille pour son parti. En outre, le groupe PDC/pvl a accepté le nouveau règlement concernant l'accueil extra-scolaire tel qu'amendé par la commission spéciale. Le groupe a également soutenu les messages n°36 à 39 soumis par le Conseil communal.

Blaise Fasel a été élu à la Présidence du Conseil général par 65 des 68 Conseillers généraux présents. Son sens aigu de l'écoute, son art du consensus et son engagement dévoué profiteront au parlement de notre ville et à notre section, dont la relève est au rendez-vous. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction et lui assurons toute notre confiance.

Claude Richard, président de la commission spéciale en charge du règlement communal concernant l'accueil-extrascolaire (AES) a présenté ce projet dans le cadre du message n° 33. Jean-Luc Dreyer a défendu le l'acceptation de nouveau règlement par le groupe PDC/pvl, tel qu'amendé par la commission spéciale. Le PDC a en particulier soutenu que l'AES répond, certes prioritairement à une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, mais aussi subsidiairement à des besoins sociaux et d'intégration. Sur proposition de la commission spéciale, le groupe s'est également prononcé en faveur d'une extension de l'ouverture de l'AES durant les ponts ainsi que durant les vacances d'été, durant lesquelles les accueils ne devront être fermés plus que durant 3 semaines, contre 5 précédemment. Une victoire pour les familles qui porte la marque du PDC.

Au sujet du message n°36 concernant l'ouverture élargie des commerces dans le périmètre de la nouvelle zone touristique (Bourg, Auge et Neuveville), destinée à redynamiser la vieille-ville historique, Alexandre Sacerdoti a reconnu au nom du groupe l'importance de soutenir les commerçants de ces quartiers. Parallèlement à l'extension des horaires, il a insisté sur la nécessité de mettre en place un concept global, notamment en matière d'animation, de mobilier urbain et de décoration, pour que la mesure atteigne son objectif. Dans ce cadre, Simon Murith et Alain Maeder ont déposé en fin de séance une proposition visant à exempter des taxes d'empiètement les commerces situés dans le périmètre du site touristique.

Par la voix de Jean-Frédéric Python, la majorité du groupe PDC/pvl a soutenu l'octroi d'un crédit d'ouvrage de 25.5 millions destiné à l'agrandissement de la patinoire d'entraînement (P2) et la construction d'un parking sur le site St-Léonard, tout en se montrant très sceptique. Le groupe regrette l'absence d'information concernant la future piscine (complexe H₂lÉO) et le sort réservé à l'InterSociété, gérante de la salle des fêtes St-Léonard. De même, il s'est étonné de l'emplacement de l'entrée prévue

du nouveau parking, dont la route d'accès sera vraisemblablement fermée les soirs des matchs de Gottéron. Plus globalement, la gestion du trafic autour de ce site a été vivement critiquée, notamment concernant la cohabitation entre voitures et bus et la suppression de l'arrêt « Cimetière ».

Le groupe PDC a également soutenu le message n° 37 portant sur un crédit d'ouvrage de 14.2 millions pour la transformations et la rénovation du Cycle d'orientation de Jolimont, ainsi que le message n° 39 relatif à un crédit d'ouvrage de CHF 2 millions pour la réalisation de travaux et, notamment d'une voie de bus, à la route de la Fonderie.

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION

Claude Richard

Responsable communication PDC Ville de Fribourg
Conseiller général